



Façonnez l'avenir d'une ville alliant charme rural et dynamisme urbain

Située au cœur du Val de Loire, Fondettes (10 493 habitants) et 32 km², se distingue par son équilibre entre nature et vitalité urbaine. Associant les avantages d'une « ville à la campagne » à une effervescence économique et associative, elle offre un cadre de vie attractif, avec des infrastructures modernes, des espaces verts préservés et une riche vie culturelle, tout en bénéficiant de la proximité de la métropole tourangelle.

La ville de FONDETTES recherche un agent de Police Municipale (homme/femme)

Grades : Brigadier / Brigadier-Chef Principal

- Catégorie C - Temps complet

Placé sous l'autorité du Maire, du responsable de service et de son adjoint, vous serez chargé(e) d'assurer les missions nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Vous établirez une relation de proximité avec la population, mais également des missions de police administrative et de police judiciaire dévolues aux agents de Police municipale.

La police municipale est composée de 6 agents et d'une secrétaire de direction/agent d'accueil, ce qui permet de répondre aux sollicitations d'interventions selon une amplitude horaire entre 7h45 et 18h00. Cet effectif évolue au sein d'un poste de police fonctionnel, totalement rénové en 2022, offrant un environnement de travail agréable. Il est doté d'un Centre de supervision urbain équipé de 60 caméras de vidéo protection urbaine en constante évolution.

Votre profil :

Doté(e) d'une expérience dans ce domaine, vous maîtrisez la réglementation et respectez la déontologie en matière de police municipale et faites preuve de dynamisme, de réactivité et d'autonomie. Vous êtes curieux (se), volontaire, sachant faire preuve d'initiative et d'un bon esprit d'équipe, vous êtes capables de travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires institutionnels, vous trouverez indéniablement votre place au sein de l'équipe.

Titulaire du grade de Gardien-Brigadier ou Brigadier-Chef Principal, vous disposez d'un savoir être notable, d'aisance rédactionnelle et relationnelle, de connaissances certaines de la réglementation relative au cadre d'emploi de la Police Municipale.

Vous êtes disponible et vous possédez un sens du service public accrue, vous serez à même d'occuper ces fonctions et votre profil nous intéresse.

Vous êtes nécessairement titulaire du permis B.

Avoir effectué les FPA et les FE relatives à l'armement de dotation serait apprécié.

Enfin, l'intégrité et la neutralité sont des qualités incontournables pour intégrer et évoluer au sein du poste et de la collectivité.

Vos missions s'articuleront de la façon suivante :

- Assurer une proximité avec la population en répondant à ses doléances
- Faire appliquer les pouvoirs de police du Maire
- Lutter contre les atteintes aux personnes et aux biens
- Lutter contre les comportements routiers dangereux et inappropriés
- Lutter contre les nuisances comportementales et environnementales
- Assurer par votre présence et votre intervention la gestion des troubles à l'ordre public, la surveillance des bâtiments communaux, des marchés, des manifestations culturelles, sportives et publiques
- Porter assistance aux personnes
- Participer aux opérations conjointes avec la Gendarmerie Nationale

Afin d'exercer vos missions, vous disposez des moyens suivants :

- 2 VL sérigraphiés
- 2 VTT
- 1 éthylotest
- 1 Cinémomètre
- Gilets pare-balles et tactiques individuels
- Portatifs radio
- Caméras piétons (en cours)
- Gve et téléphone portable individuel
- Logiciel métier Municipol Web
- Armements : PIE Taser X26, BTD et Tonfa, GAIL 500ml, LBD.
- Formation GTPI dispensée 2 fois par semestre

Cycle et rémunération :

Vacations de 09h30 (07h45/18h00 avec une pause déjeuner de 45 minutes), sur les 7 jours de la semaine (planning sur trois mois)

Jours travaillés du lundi au dimanche, présence de deux agents les week-ends .

Horaires décalés ponctuels sur la période estivale, 12h45/23h00

Vous bénéficiez à ce titre :

- Rémunération statutaire
- Prime ISFE police 30 %
- Prime ISFE part variable mensuelle
- Prime ISFE part variable annuelle
- Prime CIA (selon réalisation des objectifs)

Nos petits plus :

- actions sociales (CNAS/COS)
- prime annuelle
- participation employeur sur la santé et la prévoyance
- participation aux frais de transport
- séances de soft sports offertes (fitness/yoga)
- repas d'entreprise subventionnés par la ville
- congés spéciaux (pour les femmes)
- un abonnement annuel offert à la maison des arts et de la jeunesse

Ce poste est à pourvoir à compter du 6 octobre 2025

➤ **Ce poste vous intéresse ?**

Alors adressez votre candidature (lettre de motivation + CV + photo + 3 derniers entretiens professionnels) à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de FONDETTES - 35 Rue Eugène Gouïn - CS 60018-37230 FONDETTES
ou par mail à l'adresse mairie@fondettes.fr

➤ Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service des ressources humaines au 02.47.88.11.09